



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 5 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 28 février 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	13

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT

Absents excusés : Monsieur HAMEL a donné pouvoir à Madame CARPENTIER, Monsieur GODEL, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST, Monsieur COISEL, Monsieur BRIAS

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

26-028 CONVENTION AVEC SOLIHA : BAIL A REHABILITATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 23-062 du 21 septembre 2023 déclassant les éléments du bâti sis au 130 rue du Maréchal Montgomery, non dédiés au service public pour l'incorporation au domaine privé de la commune ;

Vu la délibération n° 23-073 du 19 octobre 2023, confiant à SOLIHA l'étude pour la réhabilitation du grenier de l'école et de l'escalier y menant, en 2 appartements locatifs ;

Monsieur le Maire informe le conseil municipal et présente le projet de réhabilitation, et d'aménagement ainsi que les plans de financement prévisionnels proposés par SOLIHA Territoires en Normandie pour la création de deux logements locatifs au-dessus de l'école située au 130 rue du Maréchal Montgomery.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** :

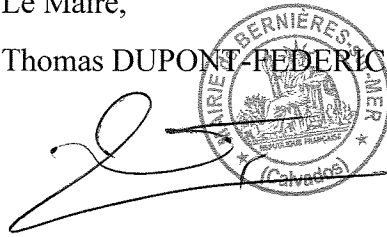
- de donner son accord sur le projet déposé par les services SOLIHA Territoires en Normandie, suivant l'hypothèse N° 1 du 27 février 2026,
- de céder, à SOLIHA - Territoires en Normandie, l'immeuble cadastré section N° AH 607 en bail à réhabilitation pour **une durée de 30 ans**,
- de lui confier la maîtrise de l'ouvrage de cette opération,
- de financer, sous forme de subvention, l'équilibre de l'opération soit 29 000€ en capital,
- de garantir en totalité les emprunts, nécessaires au financement du projet, qui seront contractés par SOLIHA Territoires en Normandie pour un montant de 55 000€,

- de financer, en cas de non-réalisation de l'opération, les frais engagés par SOLIHA Territoires en Normandie pour la maîtrise d'œuvre et frais divers,
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes les pièces qui seraient nécessaires à la réalisation de ce projet,
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer le Bail à Réhabilitation (acte administratif),

Vote : Pour : 12 – Abstention : 1

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Thomas Dupont-Federici', written over a circular official seal. The seal is for the 'MAIRIE DE BERNIERES-SUR-MER' in the 'DEPARTEMENT DU CALVADOS'. It features a central emblem with a ship and the text 'FONDATION 1792' and 'REPUBLIQUE FRANCAISE'.